



# MON INDIGNATION A FRANCE TELEVISION

publié le **10/10/2011**, vu **2945 fois**, Auteur : [Maître Caroline YADAN PESAH](#)

Je tiens par la présente, à exprimer ma profonde colère et mon indignation aux dirigeants de France 2 et France Télévision.

Comme beaucoup de mes concitoyens, j'ai regardé l'émission « *Un œil sur la planète* » du 3 Octobre dernier, dont le sujet était « *Un Etat Palestinien est-il encore possible ?* ».

J'ai été extrêmement choquée par le ton partial et le parti pris mensonger de ce magazine réalisé par la rédaction de France 2.

France 2 a choisi de s'aligner sur l'ensemble des thèses palestiniennes en effectuant des raccourcis honteux et contraires aux principes essentiels de la déontologie journalistique qui implique à tout le moins la vérification des sources.

Qu'un discours simpliste et manipulateur soit tenu par des professionnels de l'information, qu'ils reprennent à leur compte, comme s'il constituait une narration scrupuleuse de la réalité socio-historique témoigne d'un abandon de toute exigence éthique dans le traitement du conflit israélo-palestinien, et me paraît indigne d'une chaîne publique.

Il me semble nécessaire et important ici de revenir sur le contenu de ce reportage, afin d'étayer mes dires.

Dès le lancement du reportage, le ton de la condamnation hyperbolique d'Israël, qui va en constituer le fer de lance, est donné.

Le journaliste se demande ainsi « *Y aura-t-il une Palestine libre au côté d'Israël ? Les Nations Unies l'avaient prévue, c'était en 1947 en parallèle de la création de l'Etat Hébreu. Mais le partage n'a pas eu lieu. Chacun porte sa responsabilité dans cet échec* ».

Il affirme également que les Israéliens ont accaparé les terres palestiniennes, que 5 millions de réfugiés Palestiniens attendent le droit au retour, parqués dans des camps depuis 60 ans, et qu'Israël porte la responsabilité des échecs des négociations depuis 1948 et le Plan de Partage de la Palestine.

Ces affirmations constituent des contrevérités historiques flagrantes.

En effet, l'étude de l'Histoire de cette région, montre sans nul doute, que ce sont les Arabes qui, constants dans leur refus de toute possibilité d'une souveraineté juive, ont refusé la création d'un Etat Arabe au côté d'un Etat Juif.

Ainsi seuls les Arabes rejetèrent ce plan de partage, et lancèrent dès la création du minuscule Etat juif qui venait de naître, une attaque concertée pour le détruire.

Sûres de leur victoire, les armées arabes sommèrent leurs frères palestiniens de quitter leurs

maisons en attendant leur imminent et victorieux retour.

Ceux qui suivirent ce conseil et ceux qui fuirent les combats menés par Israël pour sa survie, se groupèrent dans des camps de réfugiés dans les pays arabes voisins.

Conscient de l'arme politique que constituent la souffrance et la misère de ces réfugiés, le monde arabe s'est ensuite refusé à faire quoique ce soit pour améliorer leur sort.

Israël, pour sa part, a donné asile à des centaines de milliers de réfugiés juifs provenant de pays arabes qui en avaient été expulsés.

De même, il est insinué fortement dans ce reportage, que les revendications palestiniennes datent de la création de l'Etat d'Israël.

Autre contrevérité historique.

En effet, à l'issue de la guerre d'indépendance furent fixées les lignes de cessez le feu pour l'Etat d'Israël, l'Egypte s'emparant de la bande de Gaza et la Jordanie de la Judée et de la Samarie rebaptisées Cisjordanie.

Cette situation durera de 1948 à 1967 mais aucun pays arabe n'accepta pour autant de faire la paix avec Israël.

Ce n'est qu'en 1964, trois ans avant la Guerre des Six jours, que l'OLP fut créée, non pas pour libérer la Cisjordanie et la bande de Gaza (alors, comme précisé plus haut, sous occupation jordanienne et égyptienne), mais pour raser l'Etat juif et le remplacer par une Palestine arabe sous égide égyptienne.

Ce n'est qu'après la Guerre des six jours en 1967, lorsque l'Egypte pris l'initiative d'une attaque armée contre Israël avec le concours de la Syrie et de la Jordanie dans le but déclaré de le détruire qu'on commença seulement à évoquer un "Peuple palestinien" comme « symbole » de la lutte du monde arabe contre Israël.

Pourquoi le documentaire n'a-t-il pas évoqué ces 20 années (1948-1967), durant lesquelles Gaza était sous occupation Egyptienne, la Cisjordanie et la moitié de Jérusalem sous occupation Jordanienne, et au cours desquelles l'Etat Palestinien aurait pu être crée sur les frontières que MahMoud Abbas réclame aujourd'hui à l'ONU ?

Au lieu d'une analyse véritable des racines du conflit, le reporter a choisi de se référer aux poncifs en vogue dans l'opinion, à savoir *colonialisme, invasion, occupation, violation des droits de l'homme etc.*, afin sans doute de toucher les cœurs et de gagner les âmes en provoquant de l'indignation morale, sceau de l'authenticité, mais défaite de la pensée journalistique.

Pourquoi ne pas avoir, par exemple, évoqué la Charte du Hamas qui prône ouvertement la destruction d'Israël, qui exhorte les foules à la mort de chaque Juif jusqu'à la libération complète de la Palestine ?

Pourquoi ne pas avoir évoqué que ce Hamas qui a pris le pouvoir à Gaza y a instauré la Charia, la censure, la police des mœurs, la fin des salons de coiffure mixte et la censure du cinéma, comme son tuteur l'Iran ?

Pourquoi ne pas avoir montré ces livres d'écoliers ou des extraits de la TV Palestinienne dont les émissions enfantines poussent les enfants à devenir des martyrs et à tuer des Juifs pour la Cause Palestinienne, alors que même que ces émissions sont diffusées quasi-quotidiennement ?

Pourquoi ne pas avoir évoqué les tueries entre partisans du Hamas et ceux du Fatah, et diffusé les discours de celui-ci contre celui-là : pas d'accord de gouvernement malgré les accords de « réconciliation » du Caire, promesses de violences physiques si Abbas vient à Gaza, dénonciation de la déclaration d'Abbas à l'ONU pour l'indépendance de la Palestine ?

Pourquoi ne pas avoir rappelé la décision unilatérale d'Ariel Sharon en 2005, de restituer la Bande de Gaza à l'Autorité Palestinienne ? Et sa conséquence directe et sans appel : les attaques incessantes à l'aveugle de roquettes sur Sderot, Ashdod, Ashkelon ou Beer-Sheva ?

Bien au contraire, selon le reportage, les roquettes et missiles exposés à Sderot devraient uniquement être considérées comme des réponses aux attaques de Tsahal à Gaza.

Il n'est bien entendu pas rappelé que ces opérations sont ciblées contre des chefs ou militants terroristes (qui sont pudiquement appelés « activistes ») et non à l'aveugle, contrairement aux attaques de civils auxquelles l'Etat Hébreu doit faire face.

Il est également insinué au cours de ce magazine que, contrairement à la Police Palestinienne, qui fait montre de rigueur et de probité, Israël (pourtant seule démocratie au Proche Orient) ne respecterait ni les droits de l'Homme, ni la Démocratie (sic).

Or, comment peut-on ignorer qu'Israël a inscrit ces droits dans sa Constitution elle-même ? Il serait fort intéressant, à cet égard, que les auteurs du reportage recherchent ne serait-ce qu'une ébauche de ces droits dans les Chartes de l'OLP et du Hamas qui régissent les deux gouvernements « amis » de la Palestine...

Cette démonisation de l'Etat d'Israël, cause de tous les malheurs de la région, participe d'un terrorisme intellectuel inadmissible, en étant le vecteur d'un propalestinisme fanatique et sectaire, d'autant plus intolérant qu'il se confond avec le conformisme culturel ambiant.

Le reportage « les 1000 visages de Gaza » est sûrement le plus intolérable et révoltant.

En effet, France 2 n'hésite pas à légitimer les actes terroristes menés par la branche armée du Hamas Ezdin Al Qassam et des groupes salafistes djihadistes encore plus radicaux, en les présentant comme les victimes des brutalités israéliennes, et dont la plupart des actions seraient défensives.

J'apprécierais que France 2 cite quotidiennement Guilad Shalit, ce franco-israélien parmi les otages Français toujours détenus dans le Monde. Je suis persuadée que les mêmes journalistes qui ont interviewé le Hamas iront maintenant rencontrer Guilad Shalit dont la dernière preuve de vie remonte à des années.

Le rappel concernant l'historique des négociations est de la même manière, dans le reportage, nettement biaisé et partial, en oubliant volontairement les refus répétés de l'Autorité Palestinienne de retourner à la table des négociations.

La Parole a ainsi été unilatéralement donnée aux Palestiniens du Fatah et du Hamas.

Un minimum de déontologie aurait été de permettre à des Israéliens de Gauche et de Droite de donner leurs points de vue, ou à tout le moins d'organiser un débat avec les parties en présence.

La chaîne aurait aussi pu indiquer dans un avant-propos qu'est uniquement relaté le point de vue d'une partie des acteurs du conflit, et que la parole sera donnée aux Israéliens dans une seconde émission.

Ces précautions n'ont en aucun cas été prises.

Il n'est pas inutile de constater, à cet égard, que cette émission a été réalisée par une équipe composée notamment d'Etienne Leenhart et de Charles Enderlin.

Or, Etienne Leenhart, durant l'opération « plomb durci » a trouvé le moyen de faire présenter des images datant de 2002 n'incriminant pas Israël, pour mettre sur son dos des exactions de 2009.

Quant à Charles Enderlin, la cour d'appel de Paris a indiqué que son reportage sur la mort du jeune Mohamed Al Dura imputée sans preuves à Israël a été exclusif de tout sérieux et sincérité.

Nous sommes tout simplement en présence de la manifestation d'une certaine idéologie véhiculée par une chaîne publique.

J'assimile en conséquence cette émission à une désinformation honteuse, contraire aux valeurs de Vérité et de Paix, qui porte atteinte à l'Honneur de la profession de journaliste.

Les protestations ont été très nombreuses, car France Télévision n'a pas respecté les équilibres dus à son métier d'une information libre, rigoureuse, impartiale, et en définitive, porteuse de paix et d'espoir.

Bien pire, cette démesure flagrante dans la stigmatisation d'Israël contribue à développer en France de la haine à l'égard de la communauté juive.

Grâce à ce genre de reportage, l'opinion antijuive devient dicible dans l'espace public à la seule condition de contourner la législation antiraciste par le recours au codage antisioniste.

Le Président de France Télévision porte une très lourde responsabilité dans cette nouvelle forme de propagande antijuive.

**Caroline YADAN PESAH**

*Avocat à la Cour*